

tenter aussi bravement le sort. Il convient, je pense, que je consigne au compte rendu un propos d'un Canadien célèbre, aujourd'hui professeur à Harvard. Il est diplômé de la même institution qui m'a décerné un grade, et en a aussi décerné un même au député d'en face.

• **Une voix:** Ma foi, de qui s'agit-il?

M. McBride: Il s'agit de M. Galbraith qui a déclaré: «La logique est ce qui nous fige dans l'erreur», ce que l'on pourrait peut-être appliquer au député de Surrey,

qui devrait sans doute essayer une autre tactique, comme le lui a conseillé mon ami le député de Sarnia-Lambton.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. L'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire est maintenant écoulée. Comme il est cinq heures, la Chambre s'ajourne au lundi 16 novembre 1970, à 2 heures de l'après-midi, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée d'office à 5 heures, en conformité du Règlement.)